

CACES® R482 – ENGIN DE CHANTIER

SELON LA RECOMMANDATION DE LA CNAMTS POUR ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS

LES + DE NOTRE MFR

Une équipe pédagogique expérimentée, disponible et formée à la pédagogie de l'alternance. Une structure associative à votre écoute, des professionnels et du territoire. Un cadre de formation convivial.



FORMATION Continue



DATE, DURÉE ET LIEU

Dates : plusieurs sessions par an (nous consulter)

Durée : en fonction des compétences acquises ou non par catégorie et s'il s'agit d'un 1er CACES® ou d'un recyclage

Lieu :

**MFR de Montbozon,
6 Rue du Bressot
70230 Montbozon**

<http://www.mfr-montbozon.fr> <https://fr-fr.facebook.com/mfrmontbozon>

Pré-requis, PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes appelées à utiliser un engin de chantier de travaux publics de façon permanente ou occasionnelle / Débutants ou expérimentés.

Etre âgé de 18 ans.

Etre reconnu apte à la conduite d'engins par la médecine du travail.

Parler, lire et comprendre le français.

FINANCEMENT

- Via le plan de formation de l'entreprise
- CPF (www.moncompteformation.gouv.fr)
- l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)
- la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI)

RÉMUNÉRATION

- Allocation Retour à l'emploi pour les demandeurs d'emploi
- Maintien de salaire pour les salariés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise

CONTACT

Pour toute information, contacter le secrétariat :

mfr.montbozon@mfr.asso.fr

03 84 92 31 83

DÉBOUCHÉS

Conducteur(trice)d'engins de travaux publics, génie civile, carrières.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Venir avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle (à minima casque, chaussures de sécurité, vêtements réfléchissants et gants).
- Répondre aux conditions physiques exigés par le métier.
- Accepter les contraintes climatiques et de sécurité liées à la profession.
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation a pour objectif de maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins de chantier, régies par la recommandation R482 de la CNAM. A la fin de son parcours pédagogique, le candidat passe les épreuves du CACES® R482 dont la validité est de 10 ans.

OBJECTIFS

- Apporter des compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail.
- Transmettre des connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné.
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

CONTENU

Acquérir les compétences théoriques et pratiques de conduite des engins de travaux publics en respectant les règles de sécurité conformément aux dispositions légales dans les catégories CACES® R482 :

A•: engins compacts

B1 : engins d'extraction à déplacement séquentiel

C1 : engins de chargement à déplacement alternatif

C2 : engins de réglage à déplacement alternatif

C3 : engins de nivellement à déplacement alternatif

D•: engins de compactage

E•: engins de transport

F•: chariots de manutention tout terrain

G•: conduite d'engins hors production

Options : télécommande possible sur catégorie A et porte-engins possible sur catégories de B1 à F

Taux de réussite en 2023 : 94.4 %

Note de satisfaction en 2023 : 4.78/5